LA LIBERTÉ
Depuis 1913

LE PRINCE MAURICE ET SA GRENOUILLE

C'est sous les applaudissements d'environ 500 festivaliers que Maurice Vincent, 6 ans s'est placé 3e à la finale toutes catégories confondues du Concours national de saut de grenouille à Saint-Pierre-Jolys, le 16 juillet.

Maurice Vincent (ci-contre) a démontré bien du talent pour faire bondir ses batraciens à une distance de 10 pieds et 11 pouces.

Au total 143 personnes ont pris part au concours.

La gagnante du championnat, Johanna Carreno, a fait sauter sa grenouille Colombiana à une distance de 13 pieds et 5 pouces.

photo : Sophie Gaulin

Sur la photo à droite, le directeur du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Louis Allain et Michel Guay ont participé au concours dans la catégorie VIP-Business.

« Cette 48e édition a été un grand succès », s'est réjoui Marie-Christine Bruce, présidente du comité organisateur depuis deux ans.

Le Parc Carillon était rempli. Selon la mairesse de Saint-Pierre-Jolys, Mona Fallis, « la toute nouvelle aire de jeux d'eau a certainement participé à ce succès en attirant bien des familles » en ce dimanche caniculaire.

photo : Sophie Gaulin

RETROUVEZ NOTRE TOUT NOUVEAU SITE WEB LA-LIBERTE.CA.

NE MANQUEZ PAS TOUS NOS ARTICLES EXCLUSIFS ET LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES JEUX DU CANADA À PARTIR DU 28 JUILLET.

BE SEXY READ FRENCH

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
Nº 40012102
Nº D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA
VOL. 104 Nº 16 • 19 AU 25 JUILLET 2017 • SAINT-BONIFACE

SUIVEZ LES AVENTURES DE NELSON AU MANITOBA



Tadens Mpwene et ***La Liberté*** vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.

NELSON AU MANITOBA

!? C'est quoi tous ces lapins? On peut les attraper ?
Et pour quoi faire?
Ben... Pour les manger !!
Arrête de niaiser !

Le lendemain, le télephone de Nelson sonne...
DRiiiiii
DRiiiiii

Allo... ??
Nelson !
Qu'est-ce que tu as ?
C'est mon chat. Ça l'air grave.

25

Un peu plus tard à la Clinique...
On peut faire quelque Chose pour ton chat mais ça va être coûteux. Environ 650$.
C'est pas grave, je paierai.

650$ pour un chat !!?

Ben oui, c'est mon bébé.
Chez moi 650$, ça fait vivre une famille pour 3 mois. Faut que la Nature ait le dernier mot parfois !

DESSINS : TADENS MPWENE • SCÉNARIO : LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Léo GAUTRET | presse1@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Elisabeth VETTER | presse7@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »



ACTUALITÉS

50E JEUX DU CANADA DE WINNIPEG

Projecteurs braqués sur Winnipeg

Du 28 juillet au 13 août, Winnipeg et le Manitoba s'apprêtent à recevoir l'attention de tout un pays grâce aux 50e Jeux du Canada. Un coup de projecteur bénéfique pour l'économie globale de la ville.



Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca

Cet été, à cheval sur les mois de juillet et d'août, les Jeux du Canada dévaleront sur la capitale du Manitoba. Quinze jours de compétition qui attireront des milliers de visiteurs, 20 000 selon les évaluations de l'organisation fédérale. Une aubaine pour la directrice du tourisme d'Entreprises Riel et présidente d'Ô Tours, Michelle Gervais, convaincue que l'évènement fera date.

« Winnipeg a déjà accueilli d'autres évènements sportifs importants comme les Jeux Panaméricains en 1999 ou la Coupe du monde de football féminine 2015. Mais les Jeux du Canada seront d'une autre ampleur, notamment grâce au 150e anniversaire de la Confédération canadienne. On attend 20 000 visiteurs en plus des 4 000 athlètes et entraîneurs. »

Un atout considérable pour le tourisme manitobain, qui pourra démontrer tout son potentiel auprès des touristes. « C'est l'été, donc on prévoit de recevoir beaucoup de familles qui auront pris leurs vacances pour assister aux jeux. Ils vont vouloir faire autre chose qu'assister aux compétitions, découvrir Winnipeg et la province. »

Pour Mariette Mulaire, présidente-directrice générale du World Trade Centre de Winnipeg et coprésidente de la société hôtesse des Jeux du Canada 2017, l'évènement sera à coup sûr, un vecteur d'importantes retombées économiques. « Elles sont estimées à 153 millions $, mais en réalité on estime qu'elles seront plus importantes. Parce que c'est la première fois que les Jeux sont organisés par une aussi grande ville, que c'est le 150e anniversaire du Canada, et que Winnipeg est assez bien située pour que les Canadiens viennent en nombre. »

Parmi eux, les Canadiens francophones sont particulièrement attendus. Sur les 6 000 bénévoles qui encadreront les jeux, 20 % seront francophones. Pour Michelle Gervais, la communauté francophone représente un des points forts de Winnipeg, et du Manitoba. « Il y a une réelle volonté de la ville de repositionner le tourisme culturel francophone, et d'en faire une des raisons de venir au Manitoba. On veut s'assurer de capter leur attention, notamment à Saint-Boniface. Winnipeg a plein d'attraits, il faudra aussi montrer que de l'autre côté de la rivière, il y a une communauté francophone. »

En plus de la venue de visiteurs de tout le pays, la province s'attend à recevoir de très nombreuses télévisions et radios canadiennes. Elles devront être un des premiers relais de communication, pour promouvoir le Manitoba au Canada. « Toutes les caméras et micros seront braqués sur nous, c'est l'occasion de se faire connaître. »

En ce qui concerne l'accueil des touristes et participants, Michelle Gervais sait que la Ville pourra se reposer sur son expérience de ville de congrès, habituée à accueillir d'importantes délégations toute l'année. Un autre élément qui la convainc du potentiel d'accueil de la capitale manitobaine. « Depuis dix ans, Winnipeg remonte vraiment la pente en ce qui concerne le tourisme. L'ouverture du Musée canadien pour les droits de la personne, le voyage à Churchill au Zoo et l'arrivée des Jets ont permis de vraiment changer sa visibilité, et la perception de ses habitants, qui en sont les premiers représentants. »

Impliquée depuis le dépôt de candidature de Winnipeg en 2012, Mariette Mulaire voit d'un bon œil l'arrivée de nouvelles infrastructures sportives qui seront léguées à la communauté après les Jeux du Canada. La construction du Centre sportif pour la vie, de la Bison Butte pour la compétition de cyclocross, ou la rénovation de la piscine Pan Am, autant de sites qui donneront à l'avenir un nouvel attrait sportif à la ville. « Ces installations vont pouvoir à la fois servir à nos concitoyens, et attirer des compétitions nationales et internationales à l'avenir et créer de l'activité économique. »

Un potentiel économique qui n'est, pour elle, plus à démontrer. « Avec le retour des Jets de Winnipeg, on a vu à quel point le sport avait un impact sur l'économie et les affaires de la ville. » Des retombées qui seront étudiées puis formulées par Economic Development Winnipeg après les 50e Jeux du Canada.



photo : Léo Gautret

Pour Mariette Mulaire, les Jeux du Canada représentent une opportunité de développement économique pour Winnipeg.



photo : Léo Gautret

Carley Waters Matkowski, athlète et entraîneuse de conditionnement physique (à gauche sur la photo) passe la torche des Jeux du Canada à une autre athlète, Claire Signatovich le 15 juillet à Gimli.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Robert Bockstael, serviteur de Saint-Boniface

Robert Bockstael (15 février 1923 - 28 juin 2017), c'est l'histoire d'un fils d'immigrant belge à l'honnêteté et à la rigueur indiscutables qui a cultivé, sa longue vie durant, une double fidélité : à sa foi catholique et au service des gens de sa ville natale.

Il faut dire qu'il a de qui tenir. Son père, Théodore Bockstael a immigré au Canada en 1907 alors qu'il était déjà père de quatre enfants. Dès 1912, l'immigrant charpentier se met à son propre compte. Après la Seconde Guerre mondiale, il confie son entreprise à son fils Robert, l'aîné de quatre autres enfants issus de son mariage avec Marie Van Belleghem, la sœur du futur maire de Saint-Boniface, Joseph Van Belleghem, ardent défenseur de l'autonomie de la Ville Cathédrale.

De Théodore Bockstael, il faut encore savoir qu'il était un des piliers du Club belge, ce qui en faisait un leader de la colonie belge, à une époque où le flamand se portait très bien. À une époque aussi où Saint-Boniface-Est était connu comme *the dump*, le dépotoir. Un rappel que James B. Wyndels, le spécialiste des Belges au Manitoba, n'hésite jamais à faire. (1)

« On m'a beaucoup critiqué pour avoir souligné ce fait. C'est typique du caractère belge, très bien représenté par Robert Bockstael. On ne fait pas de vagues, on reste humble, on ne se vante pas et on travaille fort. Robert Bockstael ne manquait jamais des activités sociales qu'il jugeait importantes. Il prenait soin de cultiver ses réseaux, qui étaient particulièrement étendus au sein du clergé de Saint-Boniface. »

Tous ces traits du caractère belge, qui comprend, en Belgique même où dominent les Wallons, un quasi-réflexe culturel d'apprendre le français pour intégrer l'*establishment*, n'empêchent pas une ambition bien comprise, c'est-à-dire une volonté de service public. Robert Bockstael n'a pas trente ans lorsqu'il obtient son premier mandat électif : commissaire d'écoles dans la Division scolaire de Saint-Boniface. Il le sera du début des années 1950 au début des années 1960, dont les cinq dernières à titre de président.

En 1962, à la mise sur pied du Conseil des aviseurs (l'ancêtre du Bureau des gouverneurs) du Collège de Saint-Boniface, l'ancien élève (de 1933 à 1938) Robert Bockstael y siège, et jusqu'en 1971, en qualité de représentant du diocèse de Saint-Boniface. Son travail de conseiller consciencieux en a fait un homme de confiance de l'évêque.

La vie publique va le tenter à nouveau en 1973, lorsque le conseiller du quartier Taché et maire adjoint de Winnipeg Paul Marion fait le saut en politique provinciale. L'entrée du trilingue dans la course à la succession est tardive, preuve que des gens d'influence estiment que les deux candidats en lice sont indignes de représenter Saint-Boniface à l'Hôtel de ville. Celui qu'un article dans *La Liberté* décrit comme « un homme pondéré au service de la communauté depuis longtemps » ne laisse aucune chance à ses adversaires.

Le patron de Bockstael Construction sait se montrer entreprenant et devient dès 1975 président du Comité communautaire de Saint-Boniface. En 1978, il préside le Comité exécutif de la ville de Winnipeg quand Pierre Elliott Trudeau nomme au Sénat le député fédéral de Saint-Boniface, Jos Guay. Une place de prestige est ouverte.

Robert Bockstael a l'appui de l'establishment du Parti libéral à Ottawa et remporte facilement l'investiture contre Guy Savoie. Mais il perd les élections partielles, tenues en octobre 1978. Cette année-là, le gouvernement libéral a perdu toutes les 15 élections partielles. Par contre, aux élections générales de mai 1979, Robert Bockstael enregistre une nette victoire, alors que les conservateurs de Joe Clark remportent de justesse les élections. Aux élections générales de février 1980, qui marquent le retour des libéraux, Robert Bockstael enregistre une victoire écrasante. Mais malgré son enracinement dans le comté, il subit en septembre 1984 la défaite lors du raz-de-marée des conservateurs de Brian Mulroney. Une défaite très amère pour ce député assidu, car il lui manquait juste quelques mois pour recevoir une pension de député fédéral.

Pour Paul Marion, « Robert n'était pas le type pour la politique partisane. Il n'aimait pas déplaire à du monde. Mais surtout, il ne voulait faire de mal à personne. C'était la bonté même. Lui, il la vivait, sa religion! »

À ses funérailles en la Cathédrale de Saint-Boniface, bondée, le curé Marcel Carrière, en faisant un usage remarqué du français, a rendu à sa façon un hommage appuyé au défunt. En effet, le message posthume de Robert Bockstael en direction des unilingues était fort clair : à Saint-Boniface, quand on se respecte, on respecte le français.

(1) James B. Wyndels est co-auteur de *Les Belges au Manitoba* ; auteur d'une biographie de Joseph G. Van Belleghem ; ainsi que de Firmin Wyndels : *The Belgian Builder*, aussi disponible en version française.



À VOUS *la parole*

Vous pouvez réagir aux lettres sur ***www.la-liberte.mb.ca*** *ou en écrivant à la rédaction* ***la-liberte@la-liberte.mb.ca.***

S'informer et s'exprimer en français...

Madame la rédactrice,

À mon retour de vacances en juin dernier, j'ai trouvé parmi mon courrier une note de la Ville de Winnipeg : « Avis concernant le bois d'orme ». En mon absence, on avait trouvé un morceau de ce bois, derrière ma cour, à côté de mon garage, d'environ 30 pouces de long par 4 pouces de diamètre; on avait marqué d'un X au crayon rouge. On m'enjoignait d'aller le déposer à la décharge municipale ou de le brûler tout en me proposant, en même temps, de téléphoner au 311 pour en savoir davantage à ce sujet. Je téléphonai tout en m'exprimant en français. Après plusieurs démarches pour y avoir tous les renseignements nécessaires, il m'est devenu clair que je n'avais pas d'autres choix que de l'apporter à la décharge.

Quand le jour suivant, je m'apprêtais à prendre ce bois pour l'apporter à la décharge, il avait disparu. Que faire? L'avis était sans équivoque : je devais fournir à la Direction de la forêt urbaine (Urban Forestry Branch) la preuve de la destruction de ce bois. Comme le 311 n'avait pas de numéro de téléphone ou de courriel pour communiquer avec ce bureau, je décidai d'écrire une lettre à l'adresse postale sur l'avis.

Quelques jours plus tard, je recevais un coup de fil de la Direction de la forêt urbaine. Le monsieur s'excusa de ne pouvoir me parler en français tout en souhaitant pouvoir le faire. Il ajouta que ce fut un bon défi pour lui d'arriver à comprendre les explications de ma lettre en français. Il vérifia avec moi s'il avait bien compris l'ensemble de mon message et, tout en me rassurant, il me remercia de lui avoir offert cette opportunité. Comme si soudain le français qu'il avait appris à l'école, comme anglophone, pouvait lui servir.

Un autre fait pour encourager les francophones à prendre toutes les occasions de s'exprimer en français.

Suite à la vente de MTS à Bell Canada, je recevais une gentille carte, en anglais, du vice-président à Bell/MTS et pour l'Ouest canadien (je suis abonné aux différents services de MTS), pour m'informer que MTS avait joint la grande famille de Bell et désirait apporter davantage de services à ses abonnés.

Je trouve l'occasion toute désignée pour répondre par écrit en attirant l'attention de mon interlocuteur sur le piteux service en français et mon souhait que Bell, compagnie bilingue, allait changer les choses. Quelques jours plus tard, je recevais un coup de fil en français pour m'entendre dire la volonté de Bell/MTS d'améliorer le service en français.

Depuis, quand je me sers du numéro pour le service en français (1-800-255-6687, tel qu'indiqué sur la facture mensuelle), j'ai le même service qu'en anglais. Je n'ai plus à laisser mon numéro pour qu'on me rappelle dans un ou deux jours alors que je suis le plus souvent absent et avoir à recommencer à la case départ.

La dernière fois, quand je disais, à la gentille demoiselle qui m'avait répondu, mon appréciation d'avoir un vrai service en français, elle m'a répondu qu'il faut encourager les francophones à s'adresser au service en français; ça favorise l'emploi de personnes bilingues.

Vous avez compris, Madame la rédactrice, le sens de ma lettre ouverte. Il faut constamment encourager les francophones à s'adresser aux services publics en français et surtout aux services gouvernementaux, même si on peut très bien s'exprimer en anglais. Les chances de réussir à obtenir des services en français pour soi et bien d'autres après nous sont nettement meilleures aujourd'hui que par le passé.

Bonne chance à tous!

Robert Campeau

Le 14 juillet 2017

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse **la-liberte@la-liberte.mb.ca.**

La Belle Baguette étend sa marque à Winnipeg

La recette d'un succès croissant

Devenue une marque au succès grandissant, la boulangerie-pâtisserie La Belle Baguette d'Alix Loiselle était, à l'heure d'écrire ces lignes, sur le point d'ouvrir une deuxième boutique dans l'ouest de Winnipeg. De quoi pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations reçues par cette toute jeune entreprise.



photo : Léo Gautret

Alix Loiselle attend de recevoir de nouveaux clients au comptoir de sa nouvelle boulangerie avenue Ness. « En ce moment on rigole en parlant d'une troisième boutique au sud de la ville, mais on blaguait aussi pour la deuxième! »

Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca

Il y a deux ans, en juillet 2015, Alix Loiselle ouvrait La Belle Baguette sur l'avenue de la Cathédrale à Saint-Boniface, dans le quartier de son enfance. Un projet qu'il avait mûrement réfléchi et monté de toutes pièces, avant de pouvoir trouver le lieu d'accueil de sa future entreprise. « Tout était prêt : le nom, le logo, les recettes, le plan d'affaires. J'avais tout vu à l'avance avec mes proches. C'était comme si ma business tenait dans une boîte. »

Une idée, un concept qu'Alix a pu façonner grâce à une riche expérience de pâtissier qui l'a conduit notamment jusque dans les cuisines de Daniel Boulud, chef étoilé français du Ritz Carlton de Montréal. « C'était une expérience très intense. On devait préparer des desserts très raffinés, et les monter en moins d'une minute. Je voulais que cette boulangerie rassemble toutes mes expériences, en reprenant le chemin que j'ai parcouru. » Des pains, viennoiseries et pâtisseries originales auxquelles viennent s'ajouter sandwichs, quiches, et boissons chaudes pour répondre à la demande des clients du midi. « Je n'ai rien changé d'autre à la carte que j'avais imaginé il y a deux ans. »

Une recette qui prend rapidement des allures de succès. « On a très vite reçu beaucoup de demandes auprès des cafés, hôtels et restaurants de Winnipeg. Mais on ne pouvait pas répondre à toutes cette demande à cause de la taille de la cuisine et du nombre d'employés. On a vite vu qu'il faudrait embaucher plus de monde. »

L'idée folle d'ouvrir une seconde boutique devient alors plus qu'envisageable. Après plusieurs mois de recherche, il jette son dévolu sur un local équipé de cuisines au 1850 avenue Ness, dans l'ouest de Winnipeg, à côté de Polo Park. « Au début on voulait juste trouver un lieu équipé pour agrandir notre production. Puis on s'est dit qu'on pouvait aussi en faire une boutique, parce que beaucoup de clients viennent du sud de la ville pour acheter nos produits à Saint-Boniface. » Une nouvelle adresse qui deviendra le principal lieu de production des gâteaux et autres viennoiseries estampillés La Belle Baguette. « Ici c'est quatre fois plus grand, j'imagine au moins tripler la production. »

Une extension de la marque qui s'accompagne du recrutement de nouveaux employés. « Depuis février nous avons un nouveau chef pâtissier qui vient de Marseille en France avec 25 ans d'expérience dans la boulangerie. Ça m'a vraiment permis de voir plus loin et de me libérer du temps pour penser au développement de l'entreprise. » Un élément important de la brigade, qui sera épaulé par d'autres pâtissiers-boulangers, en plus des vendeurs.

« On va passer de huit à 24 employés avec la deuxième boutique. Le service sera bilingue. C'est important pour moi de proposer un service en français. Ce qui rend la tâche un peu plus compliquée, parce qu'il faut s'aligner sur les salaires des travailleurs bilingues. »

Une ascension éclair qui s'explique en grande partie par l'intense implication d'Alix Loiselle dans son entreprise, depuis l'ouverture de sa première boulangerie. « Depuis 2015, l'entreprise occupe 100 % de mon temps, de 3 h du matin à 19 h, des cuisines aux livraisons. Mais je ne veux pas sortir des fourneaux. Être dans mes bureaux ce n'est pas ma partie préférée. »

Après avoir investi près de 40 000 $ dans sa seconde boutique, qui était sur le point d'ouvrir ses portes à l'heure d'écrire ces lignes, le jeune entrepreneur souhaite maintenant pouvoir répondre aux nombreuses demandes qu'il reçoit pour ses produits. « En ce moment on rigole en parlant d'une troisième boutique au sud de la ville, mais on blaguait aussi pour la deuxième! »

SANTÉ : MESURES D'AUSTÉRITÉ ET SERVICES EN FRANÇAIS

Confiance mitigée et beaucoup de questions

Fermeture de quatre cliniques express à Winnipeg, création d'un nouvel organisme pour centraliser les soins de santé, restructurations importantes au sein des Offices régionaux de la santé. Le gouvernement Pallister, préoccupé par les coûts des soins de santé, impose une brochette de changements importants. Quel est leur impact sur les services en français?

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour Greg Selinger, député néo-démocrate de Saint-Boniface et ancien Premier ministre, la restructuration des soins de santé, entamée depuis janvier, est « inquiétante ».

« Pour tous les Manitobains, bien sûr, à cause des compressions budgétaires qui menacent la qualité des services de santé, mais notamment pour les francophones souhaitant obtenir leurs services en français. Le gouvernement a donné aux Offices régionaux de la santé le mandat d'éliminer 15 % de leur effectifs et de le faire dans les plus brefs délais. Et c'est ça qui est préoccupant. Quand chaque ORS est dans l'effort de réduire rapidement ses dépenses, il peut y avoir un manque de coordination à l'interne. Et un manque de consultations avec le public. La possibilité d'une discussion rationnelle sur les services en français est réduite. »

Réal Cloutier, qui a pris la présidence intérimaire de l'ORS de Winnipeg après le départ de Milton Sussman, le 28 juin dernier, dit comprendre cette inquiétude, bien qu'il « ne la partage pas ». « Le gouvernement nous a donné la directive d'agir rapidement, c'est vrai. Notre ORS a le mandat d'éliminer 83 millions $ de notre budget. Et cette année. À cela il faut ajouter des efforts de restructuration visant à assurer une livraison plus efficace des services de santé. Notre but ultime est de protéger la qualité des services. Ce qui inclut les services en français.

« Malgré mes nouvelles fonctions, j'en ai fait ma responsabilité personnelle, en choisissant de continuer de gérer le dossier des services en français. Je veux m'assurer qu'ils seront maintenus malgré tous les changements qui s'opèrent présentement. Y compris la fermeture, d'ici la fin janvier 2018, des cliniques express à Southdale et à Saint-Vital. »

Des fermetures qui ne plaisent pas à Patrick Fortier. On se rappellera qu'après l'annonce, le 6 janvier dernier, de la fermeture de la clinique express du chemin St. Mary's, ce citoyen avait lancé une pétition pour sauver la clinique.

« La clinique a fermé ses portes le 27 janvier, mais j'ai tout de même pu rencontrer Kelvin Goertzen, le ministre de la Santé, le 27 février. Je m'inquiétais d'une possible réduction des services en français. M. Goertzen m'avait rassuré en soulignant que les bilingues pouvaient désormais se rendre aux cliniques de Southdale et de Saint-Vital. Mais voilà qu'elles fermeront, elles aussi, leurs portes.

« En février je lui avais suggéré, comme solution de rechange, qu'on offre plus de soins en français au centre Accès Saint-Boniface. C'est ce qui va se produire. Mais je ne voulais pas qu'on élimine des services en français dans le sud de la ville. Bientôt, les gens de Saint-Vital Sud devront se rendre jusque sur l'avenue Goulet pour trouver un établissement bilingue. »

Annie Bédard, la directrice générale de Santé en français, souligne que si « la fermeture de cliniques express n'est pas une situation idéale, la concentration des services en français au centre Accès Saint-Boniface pourra bonifier cet établissement ».

« Le centre Accès Saint-Boniface a une culture francophone très forte. Les employés et les services bilingues sont nombreux. En ce moment, on n'a pas tous les détails, mais on sait déjà que l'ORS veut non seulement rediriger le personnel des cliniques express bilingues fermées, mais aussi prolonger les heures d'ouverture du centre, pour que le public puisse se prévaloir des services en soirée. Dans un climat de coupures, c'est une bonne nouvelle. La concentration de services pourrait assurer le maintien des services. »

Patrick Fortier fait remarquer cependant que « le maintien des services devrait être un strict minimum ». « Le fait demeure qu'il y a beaucoup plus de demande que d'offre de services en français. La liste d'attente pour devenir patient au Centre de santé de Saint-boniface est déjà bien longue. »

Annie Bédard surveille de près l'établissement de la nouvelle Régie des services de santé partagés du Manitoba, dont la création a été annoncée le 28 juin.

« La Régie assumera certaines fonctions des ORS, notamment les services d'urgence, les services ambulanciers et les services d'imagerie diagnostique. J'ai écrit une lettre au ministre Goertzen. J'attends une réponse. Parce qu'à présent, on n'a reçu aucun détail. La Régie sera-t-elle désignée bilingue? À mon avis, elle devrait l'être. Et dans ma lettre, j'ai précisé que Santé en français présumait qu'elle le sera, puisqu'elle offrira des services auprès du public. »

Autre facteur inconnu : la structure organisationnelle de la Régie des services de santé partagés du Manitoba. Annie Bédard : « La Régie sera-t-elle gérée par un conseil d'administration? On l'ignore. Chose certaine, s'il y a un CA, il faudrait assurer la présence de membres francophones. Et il faudra un haut gestionnaire dans ce nouvel organisme pour assurer la planification et la mise en œuvre des services en français. »

Le docteur Brock Wright, le directeur médical de l'ORS de Winnipeg, sera directeur de la nouvelle Régie. Par voie de courriel, il a indiqué à *La Liberté* que « la qualité et la disponibilité continue des services en français est une des priorités de la Régie des services partagés du Manitoba ». « Les discussions sur l'organisation et les meilleures pratiques de la Régie ont déjà été entamées. Nos réflexions seront alimentées par les contributions du nouveau président du Conseil de leadership clinique du Manitoba, le docteur Denis Fortier. Son expérience dans le domaine des services en français nous permettra de nous assurer que ces services seront prioritaires partout dans la province. »

Annie Bédard accueille ces remarques avec une confiance mitigée : « Que Denis Fortier, le vice-président des services médicaux pour l'ORS du Sud, soit là, pour nous, c'est un gain. C'est un *leader* engagé, qui a siégé au CA de Santé en français. Il reste qu'il nous manque beaucoup de détails. D'où l'importance de demeurer vigilant. »



Archives La Liberté

Réal Cloutier : « Malgré mes nouvelles fonctions, j'en ai fait ma responsabilité personnelle, en choisissant de continuer de gérer le dossier des services en français. Je veux m'assurer qu'ils seront maintenus malgré tous les changements qui s'opèrent présentement. Y compris la fermeture, d'ici la fin janvier 2018, des cliniques express à Southdale et à Saint-Vital. »



Archives La Liberté

Greg Selinger : « Quand chaque Office régional de la santé est dans l'effort de réduire rapidement ses dépenses, il peut y avoir un manque de coordination à l'interne. Et un manque de consultations avec le public. La possibilité d'une discussion rationnelle sur les services en français est réduite. »

LA LOI 5 FACE AUX RESTRUCTURATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Une réalité à négocier?

Au début du mois de juin, Santé Sud supprime un poste de coordonnatrice des services en français. Le 11 juillet, l'Office régional de la Santé de Winnipeg annonce la fermeture de quatre des cinq cliniques express de la ville, dont deux sont désignées bilingues. Qu'en dit la Loi 5?


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Adoptée à l'unanimité le 30 juin 2016, la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine* a pour objet de favoriser le développement de la francophonie, notamment par l'adoption de plans de service en français des ministères et organismes gouvernementaux, par les activités du Secrétariat aux Affaires francophones et par le maintien d'un dialogue avec la communauté francophone, par le biais d'un Conseil consultatif (Loi 5, Article 2).

La Loi 5 se veut également animée par l'offre active, qui préconise « des services accessibles et de qualité comparable à ceux offerts en anglais » (Loi 5, Article 3). Et par le principe du progrès, c'est-à-dire « l'augmentation graduelle de la gamme des services en français » (Loi 5, Article 3).

Mais la Loi 5 peut-elle freiner, voire même empêcher l'élimination de postes bilingues, ou encore la fermeture d'établissements désignés bilingues?

Me Rénald Rémillard, juriste manitobain, croit que non :

« La Loi 5 porte principalement sur la livraison de services en français. Quand un gouvernement exige des compressions budgétaires et que les Offices régionaux de la santé coupent par conséquent des postes, la question principale à se poser est l'impact de ces mesures sur les services. Est-ce que les changements requis par le gouvernement ont des conséquences importantes ou non?

« L'élimination du poste de coordonnatrice des services en français à Santé Sud, à mon avis, est une décision opérationnelle, qui n'affecte pas la vision globale linguistique de cet ORS, qui est toujours appelé à élaborer des plans de services en français, en vertu de la Loi 5. »

Lorraine Grenier, la directrice régionale chargée des communications et des services en français à Santé Sud est du même avis. « On a plus de 600 postes désignés bilingues. Notre personnel et nos gestionnaires s'assurent que les services en français sont offerts sur le terrain. De plus, on évalue la livraison des services en français chaque année. Nos lunettes francophones sont bien propres. »

Et dans le cas de la fermeture de cliniques express? Selon Me Rénald Rémillard, il s'agirait d'une « zone grise ».

« La Loi 5 est relativement jeune. Elle n'a pas encore fait l'objet d'un jugement en cour. En évoquant l'offre active, on pourrait être porté à vouloir remettre en question la décision. Mais le service que propose l'ORS est-il comparable à ce qui existait auparavant? En un sens, on pourrait lancer l'argument qu'il l'est. On pourrait dire que l'ORS a entrepris des démarches raisonnables pour respecter la Loi 5. Et que quantitativement, il n'y a pas eu un recul des services, mais plutôt une concentration des services. »

Le juriste évoque également un principe juridique essentiel dont toute lecture de la Loi 5 devrait tenir compte : l'autorité de la branche exécutive du gouvernement d'établir ses politiques et de gérer ses services.

« Le gouvernement veut réduire ses dépenses. Il doit avoir la marge de manœuvre requise pour y arriver, y compris des restructurations et des fermetures d'établissements. Dans le passé, les tribunaux, en examinant les décisions du Fédéral, ont accordé cette marge de manœuvre au gouvernement, pourvu que les changements n'atteignent pas les obligations en matière des langues officielles.

« La Cour d'appel de l'Ontario a défendu en 2001 l'existence de l'Hôpital Montfort, un établissement francophone alors menacé de fermeture par le gouvernement conservateur de Mike Harris. Mais elle n'a toutefois pas précisé que les services en français existants étaient automatiquement garantis. Ce qui a ouvert la porte à des reculs potentiels. »


Archives La Liberté

Teresa Collins : « Il y a eu bien des changements dans la livraison des soins de santé, effectués pour des raisons financières. Mais la Loi 5 permet de ne pas oublier les besoins des francophones. »


Archives La Liberté

Me Rénald Rémillard : « La Loi 5 est relativement jeune. Elle n'a pas encore fait l'objet d'un jugement en cour. »

Teresa Collins, la directrice du Secrétariat aux Affaires francophones, estime qu'il « n'est absolument pas question de reculer » au Manitoba. « Il y a eu bien des changements dans la livraison des soins de santé, effectués pour des raisons financières. Mais la Loi 5 permet de ne pas oublier les besoins des francophones (ndlr : l'Article 6 d) de la Loi 5).

« En fait, elle oblige les ministères, les régies et autres organismes gouvernementaux à offrir des services et à dresser des plans de livraison de services. Depuis mon entrée en fonction, le 1er décembre 2016, j'ai rencontré 24 sous-ministres, sous-ministres adjoints et autres hauts fonctionnaires, pour leur rappeler leurs obligations et les aider à rédiger leurs premiers rapports annuels, exigés par la Loi 5. Ces plans doivent être en place dès le 1er avril 2018. J'ai déjà reçu sept brouillons. Ils sont, je crois, le fruit de nos conversations positives.

« Et lorsque le gouvernement a annoncé, le 28 juin, la création de la Régie des services de santé partagés du Manitoba, j'ai tout de suite contacté Dan Skwarchuk, le sous-ministre adjoint et chef de la direction financière du ministère de la Santé. Je lui ai rappelé les besoins des francophones. Et je sais qu'en vertu de la Loi 5, il est tenu de m'écouter. En fait, il était ouvert et favorable à mes propos. Il a compris les enjeux. »

Dans le cas des changements au sein des ORS, Teresa Collins souligne qu'ils « ont fourni l'occasion d'avoir des conversations et de trouver des nouvelles solutions par rapport à la livraison des services en français ». « Les ORS sont obligés d'avoir, eux aussi, des plans qui comprennent les services en français. L'ORS de Winnipeg entame l'année prochaine sa planification stratégique. C'est un excellent temps pour discuter des besoins des francophones. »

La Loi 5 prévoit aussi un dialogue avec des représentants de la communauté francophone, par le biais du Conseil consultatif. Pour Teresa Collins, c'est « un mécanisme essentiel ». « Nous nous réunirons pour la troisième fois en 12 mois le 18 septembre prochain. Je suis certaine que la santé sera un des principaux sujets de discussion. »

Ce que souhaite l'un des architectes de la Loi 5, le député néo-démocrate de Saint-Boniface et ancien Premier ministre Greg Selinger. « La conversation continue avec le Conseil consultatif permet de tâter le pouls de la communauté. Pour voir ce qui est acceptable et ce qui est peut-être non négociable. Personnellement, je crois qu'il n'y a aucun doute que le gouvernement Pallister n'a pas encore intégré l'esprit de la Loi 5 dans ses efforts de réduire les dépenses. Mais il faut cette consultation, cette conversation entre des représentants de la communauté, les sous-ministres et le greffier par intérim, Fred Meir. Parce qu'à la base, une consultation est un processus politique. C'est une réalité à négocier. »

LA VOCATION DE SERVICE DE ROBERT BOCKSTAEL

Avant tout, l'intégrité

Pour sa famille, ses clients, voire même ses adversaires politiques, Robert Bockstael, décédé le 18 juin, incarnait l'intégrité et un ardent esprit de service. Témoignages de John Bockstael, Georges Damphousse, Léo Duguay et Raymond Simard.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Homme d'affaires, Robert Bockstael a hérité de l'entreprise de son père Théodore en 1951. Pour John Bockstael, fils de Robert et président-directeur général actuel de Bockstael Construction, il s'agissait de beaucoup plus qu'une simple transaction financière entre père et fils.

« Mon père a hérité du souci pour la chose bien faite. C'est une valeur fondamentale qui lui a été transmise sur le chantier de travail par mon grand-père Théodore. Pour Théodore un projet de construction devait être de la meilleure qualité possible.

« Pour y arriver, il fallait un sens affiné du détail et une compréhension approfondie des matériaux de construction, des habiletés du personnel et du temps que peuvent vraisemblablement prendre certaines tâches. Robert Bockstael avait maîtrisé cet art. Il pouvait élaborer un devis d'une très grande précision. Les coûts réels des travaux déviaient rarement de ses prévisions.

« Lorsque mes frères Laurent, David, et moi, avons joint l'entreprise, on a appris le même art. Parfois, lorsqu'on estimait mal les coûts d'un projet de construction, notre père insistait que le devis soit respecté, même si le résultat était très favorable au client. C'était bien sûr une manière d'assurer la bonne réputation de Bockstael Construction. Mais avant tout une question d'honnêteté. »

Le cas classique a eu lieu en 1968, avec la construction de l'église Précieux-Sang. L'abbé Georges Damphousse, qui a été procureur à l'Archidiocèse de Saint-Boniface au début des années 1960, raconte : « Robert était particulièrement fier de cet édifice, conçu par l'architecte Étienne Gaboury. Mais la construction lui a causé toutes sortes d'ennuis. Le design de l'église était tellement unique qu'il y avait des problèmes avec les poutres. Robert était obligé d'attendre que les architectes puissent fixer définitivement les plans. En attendant, les grues restaient là à ne rien faire. Et les coûts augmentaient. Pourtant, quand il a pu recommencer les travaux, il n'a pas coupé les coins. »





Photo : Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface

(1) Robert Bockstael, le bâtisseur, pose devant l'une de ses plus grandes sources de fiérté, l'église Précieux-Sang.

(2) Robert Bockstael, lors de son élection comme député libéral fédéral de Saint-Boniface, le 22 mai 1979.

Le souci du détail de Robert Bockstael était une habileté qu'il a su transférer à sa vie politique. John Bockstael élabore : « Ken Wong, élu en 1974 au conseil municipal de Winnipeg, m'a souvent souligné que les conseillers municipaux respectaient les analyses et le jugement de mon père. Souvent, quand il y avait un vote, les conseillers indécis attendaient pour voir comment il allait voter. »

Robert Bockstael a d'abord été élu député libéral fédéral de Saint-Boniface le 22 mai 1979, comme député de l'opposition. Lorsque le Parti libéral de Pierre Elliott Trudeau est revenu au pouvoir en février 1980, Robert Bockstael et Lloyd Axworthy (député de Winnipeg-Fort Garry) étaient les seuls députés libéraux de l'Ouest canadien.

Raymond Simard, le député libéral fédéral de Saint-Boniface de 2002 à 2008, souligne que Robert Bockstael a assumé beaucoup de responsabilités « à une époque difficile pour le Parti libéral ». « Il a travaillé fort pour représenter l'Ouest. Il a été secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Jean-Luc Pépin. Il a siégé au comité parlementaire de l'agriculture. Il a été président du caucus libéral de l'Ouest, qui comprenait les deux députés manitobains et les 15 sénateurs de l'Ouest. Essentiellement, il était le porte-parole de l'Ouest au sein du Parti.

« C'est impressionnant. Et ça en dit beaucoup sur le respect qu'on avait pour lui. Pour moi, Robert Bockstael a été une source d'inspiration. En un sens, comme politicien, il a suivi un parcours classique. Il a été commissaire de la Division scolaire de Saint-Boniface, ensuite conseiller municipal et finalement député fédéral. Mais il n'était pas avocat, comme l'était la majorité des députés fédéraux de l'époque. Il était homme d'affaires, un entrepreneur comme moi. J'ai compris que c'était possible de bien représenter Saint-Boniface, grâce en grande partie à son exemple, et celui de Robert Duhamel et du progressiste-conservateur Léo Duguay.

« Être politicien n'est jamais facile. On s'expose à la critique. Et si un député est en affaires, il risque de perdre des clients. Mais pour Robert Bockstael, la politique était un moyen de rendre service. »

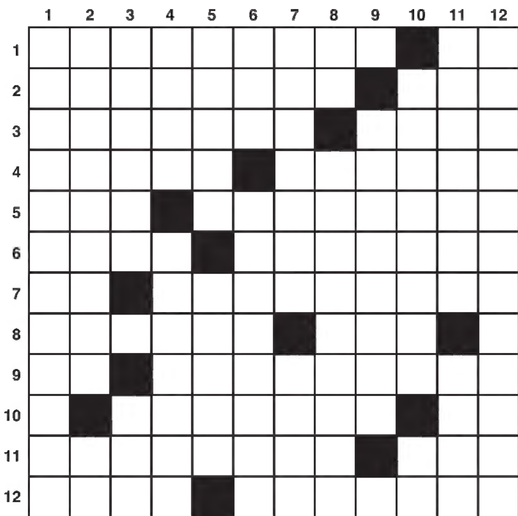
Député fédéral progressiste-conservateur de Saint-Boniface de 1984 à 1988, Léo Duguay a défait Robert Bockstael lors du raz-de-marée conservateur sous Brian Mulroney.

« Je me suis présenté contre Robert Bockstael tout en reconnaissant qu'on souhaitait tous les deux aider Saint-Boniface à se développer davantage. Avant nos débats, on se parlait amicalement. Quand il a été défait, je n'ai ressenti aucune animosité de sa part. Au contraire, Robert était un gentleman, un homme de famille, un entrepreneur honnête et un politicien capable. Il a eu le malheur d'avoir à défendre un gouvernement qui avait été, malgré les quelques mois du gouvernement progressiste-conservateur de Joe Clark, au pouvoir pendant longtemps.

« Robert Bockstael n'était pas un politicien ambitieux. Il ne cherchait pas le pouvoir. Et il n'a jamais succombé à une partisannerie farouche. En fait, en 1981, il a voté avec les progressistes-conservateurs lorsque le député torontois de Rosedale, David Crombie, a proposé que la future Charte canadienne des droits et libertés ne porte pas atteinte au pouvoir du Parlement de légiférer en matière d'avortement. La motion a été défaite, mais on comprend que lorsqu'il était question de conserver ses valeurs pro-vie et son intégrité personnelle, Robert Bockstael a voté contre son parti politique. Sa vocation était celle d'un politicien de service. Avant tout, Robert Bockstael voulait desservir sa communauté au mieux de ses capacités. »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 931



HORIZONTALEMENT

1- En forme de flèche. – Doublée.
2- Dont les formes sont pleines et harmonieuses. – Conjonction.
3- Coryza. – Dans l'Hérault.
4- Pièces mobiles des serrures. – Relatives au raisin.
5- Colère. – Brillent, étincellent.
6- Administre. – Tint ferme.
7- Isabelle Sauvé. – Exposât.
8- Chant funèbre. – Petit poème.
9- Préposition. – Inculquai.
10- Partisane de l'arianisme. – Infinitif.
11- Ville d'Italie. – Prise de lutte.
12- Greffa. – Soumises à un test.

VERTICALEMENT

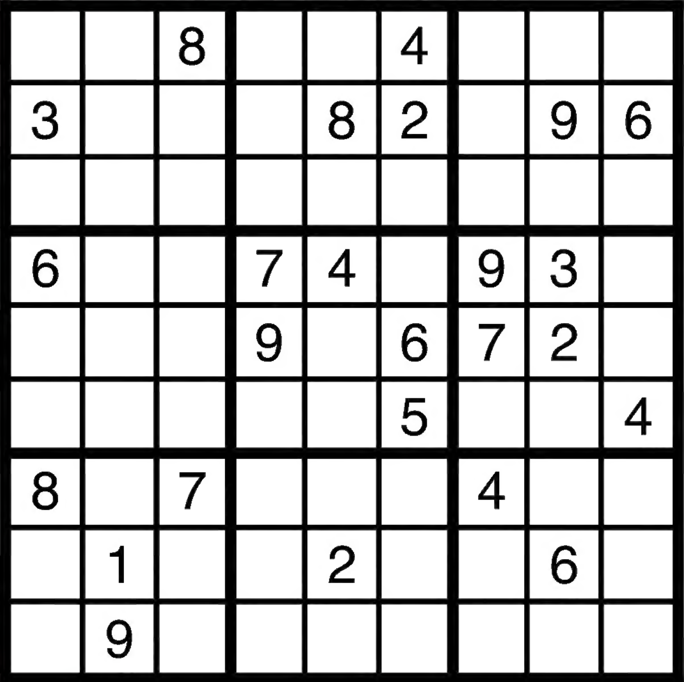
1- Se dit des affections cutanées à contours sinueux.
2- Suppression d'un phonème au début d'un mot (pl.). – Indéfini.
3- Recouvrir d'une gaine. – Aptitude.
4- Qui existe dès la naissance. – Enleva les pierres de.
5- Règle verticale graduée. – Abjure.
6- Passa sous silence. – Ébéniste français (1685-1768).
7- Grands-mères. – Greffe.
8- Personnel. – Graisses minérales.
9- Action de satiner.
10- Pape en 1294. – Démonstratif.
11- Délivra une patente à quelqu'un. – Partie latérale du nez.
12- Bénéficiaires de prestations.

RÉPONSES DU N° 930

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	C	E	R	D	O	T	A	L	E	S
2	C	R	A	M	O	I	S	I	■	A	R	A
3	E	R	R	E	U	R	■	R	A	V	I	T
4	L	I	N	T	E	A	U	■	R	E	N	I
5	E	V	A	■	T	I	R	O	I	R	■	E
6	R	E	V	E	T	■	G	R	E	A	N	T
7	A	R	A	S	E	M	E	N	T	■	E	E
8	T	A	L	C	■	U	N	I	T	E	S	■
9	E	S	■	A	R	A	C	E	E	S	■	C
10	S	■	E	P	A	T	E	R	■	P	A	R
11	S	O	U	E	S	■	S	E	P	A	R	E
12	E	U	S	S	E	S	■	S	U	R	E	T

Sudoku

PROBLÈME N° 562



		8			4			
3				8	2		9	6
6			7	4		9	3	
			9		6	7	2	
					5			4
8		7				4		
	1			2			6	
	9							

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 561

9	3	2	7	6	1	8	4	5
4	5	7	8	3	2	1	9	6
6	1	8	5	4	9	2	3	7
7	4	6	2	9	5	3	1	8
5	9	1	3	7	8	4	6	2
8	2	3	6	1	4	7	5	9
3	7	5	1	2	6	9	8	4
1	6	9	4	8	7	5	2	3
2	8	4	9	5	3	6	7	1

Veuillez noter que La Liberté ne sera pas publiée les 26 juillet et 2 août.

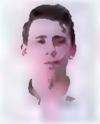
Mais nos bureaux restent ouverts.

CULTUREL

70 REGARDS SUR LES DROITS DE LA PERSONNE

De la photographie pour les yeux, l'ouïe et le toucher

L'exposition de photographies *Points de vue* au Musée canadien pour les droits de la personne est composée de 70 photographies, sélectionnées parmi 984 soumissions du public. C'est la première exposition du musée approvisionnée par la foule. Une seconde nouveauté : les cinq photographies primées dans leur catégorie peuvent être éprouvées avec l'ouïe et le toucher.


Gavin
BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

Lorsque Corey Timpson, le vice-président aux expositions et à la recherche et conception du Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP), a pour la première fois posé la main sur le rendu en bas-relief de l'image gagnante de la catégorie Inclusion et diversité, il a eu des frissons.

La photographie capturée par Darren Ell et Philippe Montbazet de Montréal est intitulée *Melinda*. Melinda est une femme musulmane qui a quitté la Hongrie pour demander l'asile au Canada, craignant pour sa sécurité et celle de ses enfants.

Melinda est un portrait serré au buste, où les habits noirs de Melinda se dissolvent dans un fond noir. Seuls son visage, ses mains tenues en l'air dans un geste de prière, et son hidjab blanc définissent sa présence devant l'objectif.

« Dans l'impression en trois dimensions de l'image, la femme a presque ses dimensions réelles. Lorsque j'ai posé ma main sur la sienne, je me suis rendu compte que j'étais en train de tenir sa main. J'ai frissonné. Quelle pourrait être une meilleure façon d'exprimer l'inclusion et la diversité? Je lui tenais la main. »

Les cinq impressions en trois dimensions de l'exposition, accompagnées d'enregistrements sonores qui décrivent les images, permettent aux personnes aveugles et malvoyantes d'éprouver de l'art visuel.

Les autres photographies primées sont : *Une femme micmaque* de Ossie Michelin, Meilleure photographie de l'exposition et de la catégorie Réconciliation (Voir l'encadré); *Je suis moi-même* de Rajneesh Fontana, catégorie Liberté d'expression; *Enfance toxique* de Michael Toledano, catégorie Droits de la personne et environnement; *Partis, mais non oubliés* de Madelaine Toupin, catégorie Participation jeunesse.

Madelaine Toupin vient de Beauséjour, l'une des sept du Manitoba à être exposés. Elle a 17 ans. Sa photographie, prise lors d'un voyage à Terre-Neuve-et-Labrador, est l'image d'une maison en ruine, sur les lieux de l'ancienne mission morave de Hebron, au Labrador. En 1959, les habitants inuits et moraves du village ont été relocalisés sans leur consentement, dans des communautés qui leurs étaient étrangères.

La Commission royale sur les peuples autochtones a trouvé en 1996 que nombreux Inuits avaient été réduits à la pauvreté par la relocalisation forcée.

Madelaine Toupin ne souhaite pas devenir photographe. Elle souhaite devenir enseignante. « L'histoire de Hebron, au Ladrador, est très triste et je ne la connaissais pas. Sur l'histoire du Canada, il y a beaucoup de choses qu'on ne sait pas. Je voudrais enseigner ces histoires. Avec la photo, je peux les montrer. »

Le nombre de soumissions et leur qualité a surpris Corey Timpson, le vice-président aux expositions et à la recherche et conception du MCDP. « Il y a des risques avec une exposition approvisionnée par la foule. On ne sait jamais ce qu'on va recevoir. »

Les 70 photographies de l'exposition ont été sélectionnées par un jury composé de Geneviève Cadieux, qui enseigne la photographie à l'Université Concordia, à Montréal; Kerri A. Froc, Ph D., professeure en droit à l'Université du Nouveau-Brunswick; Jeremy Maron, Ph D., chercheur-conservateur au MCDP; Farah Nosh, photographe et enseignante à l'Université d'art et de design Emily-Carr, à Vancouver; et David Alexander Robertson, un écrivain et illustrateur cri du Manitoba. Elles font dorénavant partie de la collection nationale du Canada, et peuvent être consultées à perpétuité par des chercheurs, ainsi que par le grand public.



photo : Gavin Boutroy

Corey Timpson, le vice-président aux expositions et à la recherche et conception du MCDP, posant la main sur l'impression en trois dimensions de la photographie intitulée Melinda.

Évoquer le traumatisme

L'image de Ossie Michelin reconnue comme meilleure photographie de l'exposition Points de vue, montre Amanda Polchies de la Première Nation Elsipogtog au Nouveau-Brunswick, agenouillée en prière, brandissant une plume d'aigle. C'est sa seule défense face à une rangée de policiers anti-émeutes, si nombreux qu'ils débordent du cadre de l'image. L'un des policiers tient à la main un fusil à pompe. Aux hanches de certains policiers, le plastique blanc des menottes réservées aux arrestations en masse s'impose contre le bleu marin des uniformes. Les Premières Nations qui s'opposaient à l'hydro fracturation sur leur territoire avaient érigé des barricades.

La photographie intitulée *Une femme micmacque* a une composition frappante, qui force le public à se tenir debout devant la militante agenouillée, à la merci de l'anti-émeute. C'est Ossie Michelin qui guide le public avec son regard qu'il a immortalisé grâce à son objectif.

Les peuples autochtones sont un sujet récurrent des images de l'exposition. Jeremy Maron Ph d., le conservateur de l'exposition, ainsi que membre du jury qui a sélectionné les photographies, affirme, « en ce moment même, la condition des peuples autochtones est la situation de droits humains la plus critique au Canada. »

C'est ce que Pierre-Emmanuel Chaillon de Fort Smith aux Territoires du Nord-Ouest, a tenté de démontrer dans sa photographie incluse dans la catégorie Réconciliation. Sans qu'il ne figure de personne sur sa photo, il a cherché à « évoquer le traumatisme des peuples autochtones ». Sous un ciel d'hiver, embrasé au petit matin, il y a en premier plan des tipis sans toile. La neige sous les structures squelettiques est intacte, il n'y a aucune trace de leurs habitants. Derrière, le luminaire d'une église suggère que l'église, elle, est habitée.

DES RUES DE MONTRÉAL À WINNIPEG

Macbeth, comme on ne l'a jamais vu

La Fille du Laitier, une compagnie de théâtre montréalaise, se rend à Winnipeg dans le cadre du Fringe Festival pour présenter une pièce très particulière : Macbeth Muet. Son metteur en scène, Jon Lachlan Stewart, promet cette revisite de l'œuvre de Shakespeare sanglante, surprenante et hilarante. (1)

Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca

Si vous n'avez jamais imaginé ce que donnerait une tragédie shakespearienne sans paroles, les comédiens de La Fille du Laitier l'ont fait pour vous! Mieux encore, ils viennent ajouter au Fringe Festival de Winnipeg leur version déjantée de *Macbeth*.

Jon Lachlan Stewart, metteur en scène et co-fondateur de La Fille du Laitier, parle d'un processus de création unique, pour une performance virtuose. « *Macbeth Muet*, c'est du théâtre d'objet. Un peu dans l'ambiance d'un film des années 1930. Il y aura plein de sang et de comédie en forme de théâtre physique. »

Jérémie Francoeur et Clara Prévost campent *Macbeth et Lady Macbeth*. Deux comédiens seulement, c'est surprenant, mais suffisant. « Cette pièce parle de la déconstruction, de la fuite, de la faillite d'un couple amoureux. On a essayé de trouver une harmonie et un équilibre à notre façon, et jusque-là, ça marche plutôt bien. »

Le comédien, metteur en scène et écrivain de Montréal a préféré *Macbeth* à *Hamlet* ou *Roméo et Juliette*. Un choix bien pensé. « Avec ou sans texte, cette pièce est déjà très physique, comparées aux autres pièces de Shakespeare. Tellement physique et expressive, que certaines scènes peuvent déjà se faire sans texte. »

Et pourquoi muet? Ce soupçon d'originalité installe une différence subtile, mais pourtant importante pour Jon Lachlan Stewart. « C'est un peu le désir de démystifier Shakespeare, pour un public plus général. Plus que cela encore, notre version sans mot traverse les barrières de la langue. »

Après le Festival Fringe de Toronto, La Fille du Laitier vient s'installer sur l'avenue Market de Winnipeg pour partager cette version unique de *Macbeth*, du 20 au 26 juillet. Jon Lachlan Stewart se réjouit d'avance d'importer ce projet pour la première fois à Winnipeg. « Le Fringe à Winnipeg est connu pour l'enthousiasme de son public et son ouverture d'esprit. On sait qu'on peut y prendre des risques et présenter des pièces qui sortent du commun. J'ai aussi hâte de rencontrer le public franco-manitobain, et peut-être permettre de bâtir un pont entre Winnipeg et Montréal. »


Gracieuseté : La Fille du Laitier

Jon Lachlan Stewart.

(1) *Macbeth Muet* aura pour lieu The Playhouse Studio, au 180 avenue Market (entrée sur la rue Main). Spectacle déconseillé aux moins de 13 ans. Prix d'entrée : 12 $. Plus d'information sur le spectacle et les tarifs sur www.winnipegfringe.com

SPORT

QUAND LE HOCKEY RENCONTRE LA PSYCHOLOGIE

La locomotive des Railers

Défenseur des Transcona Railer Express de Winnipeg depuis trois ans, Nicolas Gravel vient d'achever une bonne saison sur le plan personnel. S'il n'a pas soulevé de trophée pour sa première année en tant que capitaine, il a toutefois été élu meilleur défenseur du championnat de la Manitoba Major Junior Hockey League. Une récompense qu'il dédit au collectif.



photo : Léo Gautret

Désigné meilleur défenseur 2016/2017 de la MMJHL, Nicolas Gravel disputera l'année prochaine sa dernière saison avec les Transcona Railer Express.

Léo GAUTRET

presse1@la-liberte.mb.ca

À l'évocation de sa saison, Nicolas Gravel préfère enchaîner sur celle qui se prépare. Non pas qu'il ait vécu un exercice 2016-2017 catastrophique, mais comme bon capitaine, il préfère viser les prochains objectifs. « Cette année on se reconstruisait. Nous avons eu beaucoup de blessés et de nouveaux joueurs. Si on a une chance de gagner c'est la saison prochaine. » Engagés dans MMJHL, les Transcona Railer Express n'ont pu accrocher les phases éliminatoires, en finissant avant-derniers au classement. Un championnat terminé en mars, après une défaite contre les Raiders, équipe qui soulèvera le trophée de la ligue, quelques semaines plus tard.

À 20 ans, le Franco-Manitobain de Lorette vient de graduer de sa troisième année de psychologie à l'Université de Saint-Boniface. Un établissement qu'il quittera à la rentrée prochaine pour le campus de l'Université du Manitoba où il terminera son cursus. Pour sa première année avec le brassard de capitaine, Nicolas Gravel a su montrer l'exemple. Nommé meilleur défenseur de la ligue, il comptabilise cette saison 8 buts et 32 passes décisives en 43 matchs joués. Une récompense qu'il attribue au collectif.

« J'étais pas mal surpris de recevoir ce prix. On peut dire que c'est un trophée pour l'équipe parce que sans eux je n'aurais jamais pu être récompensé. » Une reconnaissance qu'il souhaite mettre à profit pour la prochaine saison des Transcona Railer Express. « Mon rôle c'est d'essayer de faire en sorte que mon équipe clique mieux et d'encourager mes coéquipiers quand ça va moins bien, en leur rappelant que ce n'est qu'un match, et en leur redonnant confiance. Depuis cette année je prends conscience de tous les aspects psychologiques qu'il peut y avoir au hockey. De l'importance des activités avant et après le match. »

Une prise de conscience qui n'est pas étrangère à ses études de psychologie. « Je cherche à utiliser des renforcements positifs pour leur donner le goût de jouer et le moral. Il y a des entraîneurs qui croient faire la bonne chose en disant aux joueurs qu'ils sont mauvais mais non, ça les démotive. » Pour Nicolas, la clé se trouve dans la construction d'un groupe. « Le hockey c'est une passion pour moi. Mes coéquipiers deviennent comme des frères. Le meilleur moment c'est quand on arrive à la patinoire avant le match, quand on joue au soccer hors de la glace. On se regroupe, sans téléphone, on oublie les problèmes extérieurs et on s'amuse pendant trois heures, de l'échauffement jusqu'à la fin du match.»

Si comme bon nombre de Canadiens, la sève du hockey coule dans ses veines, Nicolas Gravel a d'autres projets pour sa future vie professionnelle. « Je veux garder le hockey comme un loisir et finir mes études. J'aimerais devenir psychologue scolaire à la Division scolaire franco-manitobaine. » Un objectif qui n'est pas incompatible avec son sport, bien au contraire. « J'ai reçu une bourse chaque année, et une supplémentaire pour ma saison, ça m'aide à financer mes études. »

La rentrée prochaine, il jouera sa dernière saison dans la catégorie des 17/21 ans. « Je vais trouver d'autres équipes moins compétitives pour ma dernière année à l'Université du Manitoba. » Après ça, le jeune hockeyeur se verrait bien prendre une équipe sous son aile. « Je ne suis pas quelqu'un qui parle à haute voix et qui prend la parole mais j'aimerais coacher des jeunes. »

EMPLOIS ET AVIS

Actionmarguerite

Service & Compassion

Joignez l'action!

Travailleuse ou travailleur en loisir II (certifié.e)

1,0 etp, poste à temps plein

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur : 204 233-6803

LA LIBERTÉ Depuis 1913

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **production@la-liberte.mb.ca**.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi.** *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823 • **Télécopieur :** 204 231-1998

VOUS FAITES LE GRAND MÉNAGE?

Ne jetez pas tout.
Annoncez votre vente de garage dans nos petites annonces.

Composez le 204 237-4823.

LA LIBERTÉ Depuis 1913

Emplois et Avis chaque semaine

Pour recruter vos candidat(e)s bilingues contactez-nous 204 237-4823

Le Centre d'apprentissage

Les Franco-lions de Lacerte Inc.

Les Franco-lions est un centre d'apprentissage situé dans l'École Lacerte offrant un programme de prématernelle et scolaire.

Offre d'emplois

Nous sommes à la recherche de candidat(e)s pour combler les postes suivants :

Éducatrice(teur) de prématernelle et programme scolaire
Temps plein 40 heures/semaine (8 h 15 à 4 h 45)
Temps partiel 25 heures/semaines (12 h à 17 h)
Entrée en fonction: le 28 aout 2017

Les candidat(e)s doivent :

- posséder un diplôme en Éducation de la jeune enfance niveau II;
- avoir un RCR et un cours de secourisme;
- avoir de bonnes connaissances des lois sur les services de garde;
- avoir une excellente compétence en communication;
- démontrer de l'enthousiasme et de l'énergie positive;
- maitriser la langue française parlée et écrite;
- avoir une ouverture d'esprit et la capacité de travailler en équipe.

Aide en jeune enfance pour le programme scolaire
Temps partiel : avant et/ou après l'école de 7 h à 8 h 30, 14 h 45 à 17 h 45, les journées pédagogiques, les congés des fêtes, la semaine de relâche et une possibilité de travailler à temps plein pendant l'été

Les candidat(e)s doivent :

- avoir l'expérience auprès des enfants;
- démontrer de l'enthousiasme et de l'énergie positive;
- maitriser la langue française parlée et écrite;
- avoir une ouverture d'esprit et la capacité de travailler en équipe;
- être flexible au changement.

Nous offrons un salaire compétitif dans un environnement de travail positif.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitæ et trois noms de référence à :

Lisa Hunnie, directrice
Les Franco-lions de Lacerte Inc.
12-1101, promenade Autumnwood
Winnipeg, Manitoba R2J 1C8
francolions@outlook.com
Téléphone : 204-253-5315

Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue.

Envol 91

OFFRE D'EMPLOI

Envol 91,1 FM est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Poste à temps plein

La radio communautaire du Manitoba - Envol 91 FM est à la recherche d'une personne dynamique et compétente pour assumer la direction générale de sa station de radio située à Winnipeg (Manitoba).

Le ou la candidat(e) recherché(e) devra travailler en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Cette personne sera responsable de la gestion financière, des ressources humaines et techniques et verra à la planification ainsi qu'à la supervision des activités de la radio.

Tâches principales :

- gérer les ressources humaines;
- représenter la radio auprès du public, des paliers gouvernementaux, des organismes et autres groupes;
- gérer les divers services visant à satisfaire la clientèle, les membres et l'auditoire de la radio;
- assurer une bonne gestion de la programmation et assurer les responsabilités liées à la radiodiffusion;
- préparer et gérer le budget;
- préparer et soumettre toutes demandes de subventions requises;
- préparer et mettre en œuvre un plan opérationnel qui découle des orientations stratégiques établies par le conseil d'administration.

Qualifications :

- diplôme universitaire en administration et/ou communication ou l'équivalent;
- expérience dans la gestion financière et les ressources humaines;
- faire preuve de leadership;
- très bon sens de l'organisation et de la planification;
- excellente maîtrise du français parlé et écrit;
- connaissance pratique de l'anglais;
- connaissance du travail en milieu minoritaire francophone;
- connaissance du milieu radiophonique un atout;
- expérience en journalisme un atout.

Date d'entrée en fonction : Septembre 2017

Échelle salariale: Selon l'échelle établie par l'organisme

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation accompagnée de votre curriculum vitae d'ici **le vendredi 4 août 2017** à :

Monsieur Jonas Desrosiers, président
La Radio communautaire du Manitoba Inc.
340, boulevard Provencher
Winnipeg (Manitoba) R2H 0G7
presidence@envol91.mb.ca

Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue **LOUISE PAULETTE MARIE GOBIN**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 26 août 2017, de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers en tenant compte seulement des réclamations dont l'exécutrice aura été notifiée.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 11ième jour de juillet 2017.

Étude TEFFAINE LABOSSIÈRE
RICHER Law Group
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Procureurs de la succession

Encouragez nos annonceurs!

COMMUNAUTAIRE

NÉCROLOGIES

Denis Dufault



Après avoir lutté contre de multiples problèmes de santé, Denis Joseph Dufault est décédé paisiblement le 6 juillet 2017 à l'âge de 72 ans. Il était entouré de ses nièces à l'hôpital Carman Memorial.

Au grand bonheur de son frère aîné Marcel et de ses parents Clémence et Edmond Dufault, Denis est né le 2 mars 1945 à l'Hôpital Saint-Boniface. La famille a vécu à Winnipeg jusqu'à ce que Denis ait 11 ans, puis ce fut le déménagement à Haywood, où la famille a vécu sur une ferme laitière. Alors qu'il vivait à Winnipeg, Denis a fréquenté l'école Provencher et la Maison Chapelle à Saint-Boniface. Après le déménagement à la ferme, il a été élève à Haywood, puis à Saint-Claude.

Comme adulte, Denis a beaucoup apprécié participer à sa communauté. Il a occupé le poste de directeur de la Résidence Saint-Claude (foyer pour personnes handicapées) et a été longtemps membre du club local des Lions et de la Société agricole de Saint-Claude.

Surtout, Denis chérissait sa famille et il laisse dans le deuil son frère Marcel (Gail) Dufault, ses neveux et nièces : Michel (Nancy) Dufault, Giselle (Randy) Perkin, René (Sharon) Dufault, Suzanne (Mike) Macina, Kim Wilson et son ami Kyle Gallant, Stéphanie (Brett) Legault, ainsi que ses petits-neveux et petites-nièces, sa tante Anna, et beaucoup de bons amis.

Denis a été précédé de ses parents Clémence et Edmond Dufaut, de son frère Lucien, et de Ghislain Lévesque, qui a travaillé sur la ferme pendant de nombreuses années sous la direction de Denis et qui était comme un frère pour lui.

La famille souhaite remercier du fond du cœur le personnel exceptionnel de l'hôpital de Carman pour les soins attentionnés que Denis y a reçus.

Les services funéraires ont été célébrés le mercredi 12 juillet 2017 à l'église Saint-Denis, à Haywood. Le visionnement, les prières et l'éloge funèbre ont eu lieu à 13 h 30, suivis de la messe à 14 h, présidée par Mgr Roger Bazin.

Plutôt que d'offrir des fleurs, les personnes intéressées peuvent faire un don au service des soins palliatifs de l'hôpital Carman Memorial.

La direction des funérailles a été confiée à Adam's Funeral Home de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba. Téléphone : 204-248-2201 ou 1-888-400-2326. Pour obtenir de l'information ou pour offrir des condoléances, rendez-vous à www.afh.ca.



Etienne Aubry
1929-2017



Paisiblement le jeudi 6 juillet 2017, Etienne est décédé à Actionmarguerite (Taché).

Il laisse dans le deuil son épouse Simone Parent, sa sœur Rita (Reynaldo) Ruiz, son frère Philippe (Yolande Lussier), sa belle-sœur Lise Aubry et ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Parent : Yolande Bergeron, Frank et Aline (Gendreau), Richard et Elaine (Styles), Ghislaine et Pierre Léveillé et Carole et Lance Carlson. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces et leurs familles.

Il fut précédé par ses parents Paul (1980) et Clara (Joyal) (1981), ses frères Albert (1937), Jean-Paul omi (1982), Roland (2007), Bernard (2000) et sa belle-sœur Solange (2002); et ses sœurs Marcelle Brown (1999), Irène (1970) et Maria (2010) et ses beaux-frères William Brown (2015) et Claude Préfontaine (1998) ainsi que ses beaux-parents Jean-Louis (1988) et Pauline (Dumontier) (2010) Parent, et deux beaux-frères Jean-Paul (1980) et Joseph (2008).

Etienne est né à Sainte-Agathe le 17 juillet 1929. Il étudia au Juniorat de Saint-Boniface avant de faire son entrée chez les Oblats de Marie-Immaculée où il resta pendant 32 ans. Pendant ce temps, il travailla pour le ministère des Affaires indiennes comme travailleur social de 1955 à 1972 et il fut officier commandant (réserve militaire) B Coy Regina Rifle Hugonard Cadet Corps. Pour son travail dans la réserve, il a été décoré de la Médaille de service des Forces Canadiennes en 1972. Au début des années 1980, il a été fort actif dans le mouvement scout du Canada comme commissaire de la Fédération des scouts du Canada – région de l'Ouest et reçu du gouverneur-général du Canada la médaille « Mérite scout en animation ». Le 30 avril 1988, la région de l'Ouest lui a offert la première plaque décorative Laurent-Ulliac pour son dévouement au scoutisme de l'Ouest.

Etienne a aussi participé au Mouvement Richelieu de Saint-Boniface et en fut le président 1982-1983. Il était aussi membre de la Confrérie des Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface.

En 1983, il épousa Simone Parent et ensemble, ils firent plusieurs voyages à travers le Canada et les États-Unis. En 1985, Etienne commença sa propre entreprise d'« Homme à tout-faire ». Il mit ses connaissances au service des gens qu'il aimait rencontrer et il se retira de la vie active à 82 ans.

Nous remercions sincèrement le personnel du 2DE du Centre Actionmarguerite (Taché) pour sa compassion et son dévouement auprès d'Etienne pour le peu de temps qu'il y séjourna.

La messe des funérailles d'Etienne fut célébrée le jeudi 13 juillet à 10 h 30 à la Cathédrale de Saint-Boniface, 190 avenue de la Cathédrale.

Pour ceux qui le désirent, les amis sont invités à faire un don au Fonds de la bourse Parent-Aubry à l'Université de Saint-Boniface – 200, avenue de la Cathédrale, Winnipeg, MB, R2H 0H7 ou à une charité de leur choix.

Nous désirons remercier Mgr. Albert Fréchette, les lecteurs et lectrices, les membres de la Chorale et le directeur (trice) et tous les gens qui sont venus aux funérailles. Merci pour vos cartes, vos appels téléphoniques et les visites. Tout a été fortement apprécié.

Vous pouvez signer le livre de condoléances au www.desjardinsfuneralchapel.ca

Desjardins

204-233-4949

1-888-233-4949

www.desjardinsfuneralchapel.ca



HOMMAGE

À la douce mémoire de



JEREMIE NTACOMAZE

15 Juillet 1944 – 20 JUILLET 2016

Voilà déjà une longue année que tu nous as quitté si subitement à l'aube du mercredi 20 juillet 2016, quel trou béant et quel bouleversement dans notre vie après ton départ si inattendu. Cette cicatrice est loin d'être refermée. Nous, toute ta famille, t'aimons et te remercions pour tout l'amour et la bonté que tu nous as laissés en héritage. Sois notre guide et notre protecteur. Tu resteras toujours dans nos cœurs.

À nos amis et connaissances et à la communauté franco-manitobaine, du fond du cœur nous vous remercions infiniment de vos innombrables témoignages de sympathie. Vous nous avez beaucoup aidés à surmonter cette dure épreuve. Il nous sera peut-être impossible de répondre à chacun d'entre vous comme nous aimerions le faire.

Nous, son épouse CARINIE KURURU, les enfants et les petits-enfants, vous prions de bien vouloir accepter ici nos chaleureux remerciements. Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée spéciale pour lui aujourd'hui.

CLUB JOVIAL : UN AN APRÈS L'INCENDIE

Une nouvelle bâtisse, un nouveau départ

Il y a à peine un an, un incendie a ravagé le Club Jovial de Sainte-Anne. Aujourd'hui, il s'apprête à rouvrir ses portes avec une nouvelle bâtisse et de nouveaux meubles auxquels les aînés espèrent s'habituer rapidement.



photo : Gracieuseté Denis Smith

Les bénévoles de la communauté ont aidé à aménager le nouveau Club Jovial de Sainte-Anne.



Manella
VILA NOVA

presse4@la-liberte.mb.ca

C'est emplie de tristesse que Lorraine Vincent, la présidente du Club Jovial, avait vu les dégâts causés au club au lendemain de l'incendie, le 29 juillet 2016. « On a été averti tôt le matin. On s'est rendu sur les lieux, mais c'était trop tard. Tout était boucané. On était surpris et déçus. Mais ça arrive, il n'y a pas grand-chose qu'on puisse faire dans ces cas là. » Le bâtiment brulé avait été rénové peu de temps auparavant. « La porte pour handicapés avait été refaite aussi. On était vraiment à l'aise dans notre bâtisse. »

Les travaux ont été entrepris rapidement pour reconstruire le Club Jovial, qui est très important pour les ainés de Sainte-Anne. « Le club existe depuis 32 ans. J'y suis depuis les années 1990. Tout le monde est intéressé par le club, surtout les membres, qui sont une cinquantaine. »

Roland Gosselin, l'ancien président et actuel conseiller du club, ajoute : « Le club est important. C'est un endroit pour se rencontrer. Le bâtiment qui a brulé était la plus grande salle de Sainte-Anne. On la louait pour avoir des revenus. Beaucoup attendent sa réouverture dans les jours à venir. »

Pendant la reconstruction, les membres du Club Jovial ont pu se réunir dans la salle Saint-Alphonse de la paroisse de Sainte-Anne. « L'abbé Gabriel Lévesque nous a prêté la salle, dit Lorraine Vincent. Nous avions des tables de boules, et nous pouvions jouer aux cartes. »

Aujourd'hui, la nouvelle bâtisse est terminée, et des bénévoles travaillent pour l'aménager. Roland Gosselin est satisfait du nouveau club. « Je trouve que les travaux ont été bien faits. La salle est un peu plus petite, mais les salles de bain ont été agrandies au code du Manitoba. On espère qu'il n'y aura pas de défauts et que tout ira bien. »

Lorraine Vincent, elle, aura besoin de s'habituer. « On va encore avoir nos tables de boules et jouer aux cartes. Ils nous ont fait une belle bâtisse, mais elle est différente. La façade n'est pas comme avant. On a senti qu'on aurait un nouveau chez nous, mais ça va prendre du temps. Quand tout va être placé, je pense qu'on s'y fera. »

Les aînés du Club Jovial ont tout de même réussi à conserver quelques documents de l'ancienne bâtisse, dont un album de photos débuté à l'ouverture du centre. « On était un peu soulagé. Il y a des portraits, des souvenirs de soupers et des célébrations de Noël. Plusieurs d'entre nous sont partis. C'est une manière de conserver leur mémoire. »

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES